

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

RAPPORT 2017

**Mission Développement durable et
Biodiversité**

29/12/2017

PREAMBULE

Au printemps 2014, la cellule Biodiversité de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée dans un protocole de comptage d'oiseaux nicheurs pour approfondir les connaissances de l'avifaune locale car les données existantes étaient très fragmentaires. Ces inventaires, reconduits chaque année, permettent d'alimenter des indicateurs de biodiversité.

I. LE PROTOCOLE STOC

Le protocole STOC est l'un des programmes de sciences participatives du réseau Vigie-Nature coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle. Il s'adresse à des ornithologues amateurs expérimentés et vise à évaluer la dynamique des populations nicheuses d'oiseaux communs (abondance, variations spatiales et temporelles) sur le long terme.

A. PRESENTATION

Les sites d'étude sont des carrés de 2 km de côté. Au sein de chaque carré, l'observateur identifie 10 points d'écoute de façon homogène et représentative de la variété des habitats. Ceci permet d'avoir une série de points d'écoute regroupant des milieux variés et donc susceptibles de contenir une avifaune la plus diversifiée possible.

Pour chaque point d'écoute, l'observateur identifie et dénombre les oiseaux par leur chant ou par reconnaissance visuelle. Dans le respect du protocole, chaque écoute ne doit pas excéder 5 minutes.

Les relevés sont effectués en deux passages successifs au printemps, avec un intervalle de 4 à 6 semaines. Ils sont réitérés chaque année aux mêmes points et sur les mêmes périodes. Les données sont ensuite saisies sur le site www.faune-iledefrance.org pour être capitalisées au niveau national.

B. OBJECTIFS

Les informations collectées et compilées permettent d'observer des tendances régionales mais aussi nationales et européennes. Le STOC-EPS peut ainsi être utilisé pour l'étude de phénomènes globaux tels que les effets du changement climatique ou de l'urbanisation.

II. UNE APPLICATION SPECIFIQUE A CERGY-PONTOISE

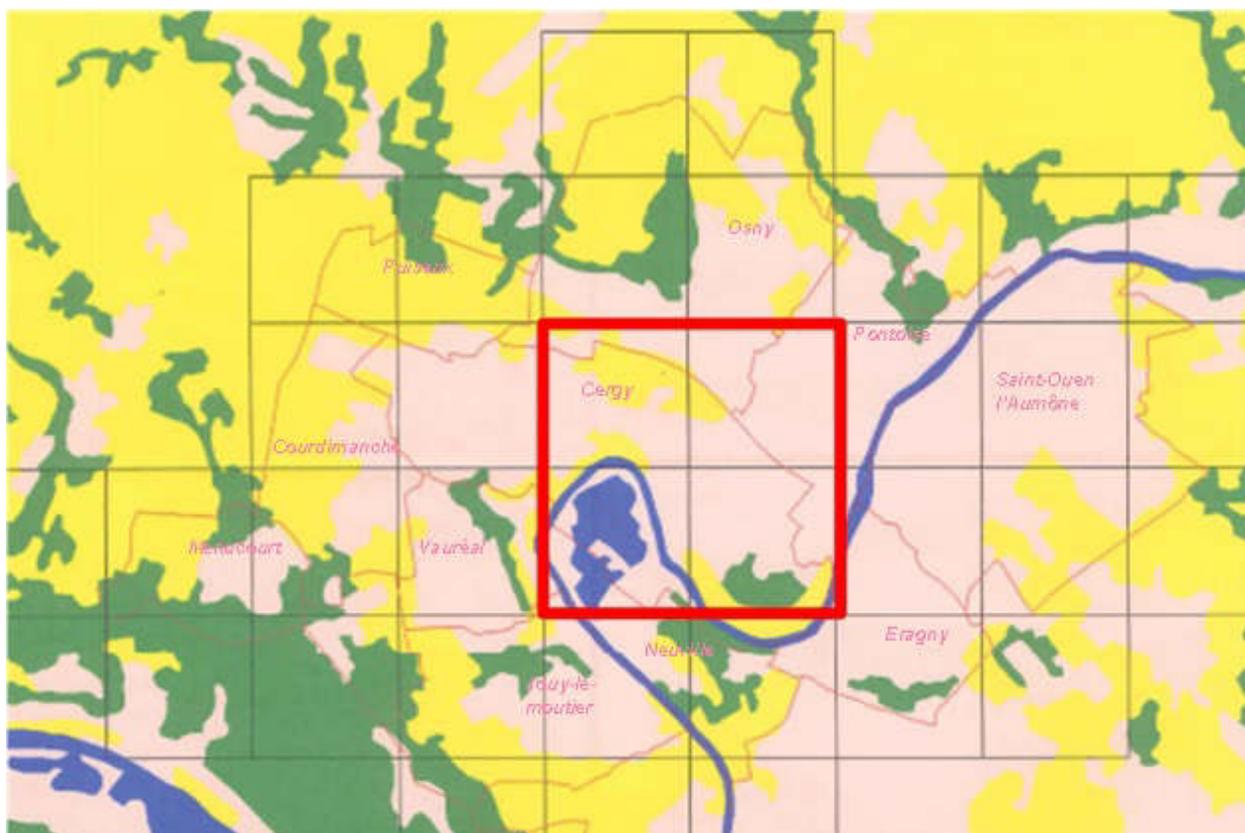
A. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Engagée dans le développement durable et la protection de la biodiversité, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise doit faire face à des enjeux environnementaux importants, tels que la fragmentation des espaces naturels et la disparition de certains habitats.

B. ECHANTILLONAGE

Les carrés d'étude sont attribués de façon aléatoire aux volontaires dans un rayon de 10 km autour du lieu de leur choix. Ce mode de désignation ne permettait pas d'assurer le suivi de carrés situés de façon certaine à l'intérieur du périmètre de l'agglomération.

Après négociations, la zone d'observation attribuée à la CACP s'établit sur quatre carrés contigus au centre du territoire couvrant ainsi 16 km² pour 40 points d'écoute. Il permet de prospecter différents types de milieux, représentatifs de la diversité du territoire.



Carte présentant les 4 carrés STOC-EPS suivis par la CACP

III. LES PARTENARIATS

A. LA FERME D'ECANCOURT

Un animateur de la Ferme d'Ecancourt a participé aux relevés d'un carré.

B. LA BASE DE LOISIRS

L'île de loisirs de Cergy-Pontoise a mis à disposition un animateur Nature et des vélos électriques pour les relevés du carré centré sur l'étang.

C. LES BENEVOLES

Trois bénévoles collaborent avec la cellule :

- Éric, passionné d'ornithologie, membre du CORIF
- Lucile, qui travaille au Muséum national d'Histoire naturelle

D. LE CORIF (CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE)

Le CORIF assure la liaison avec le Muséum.

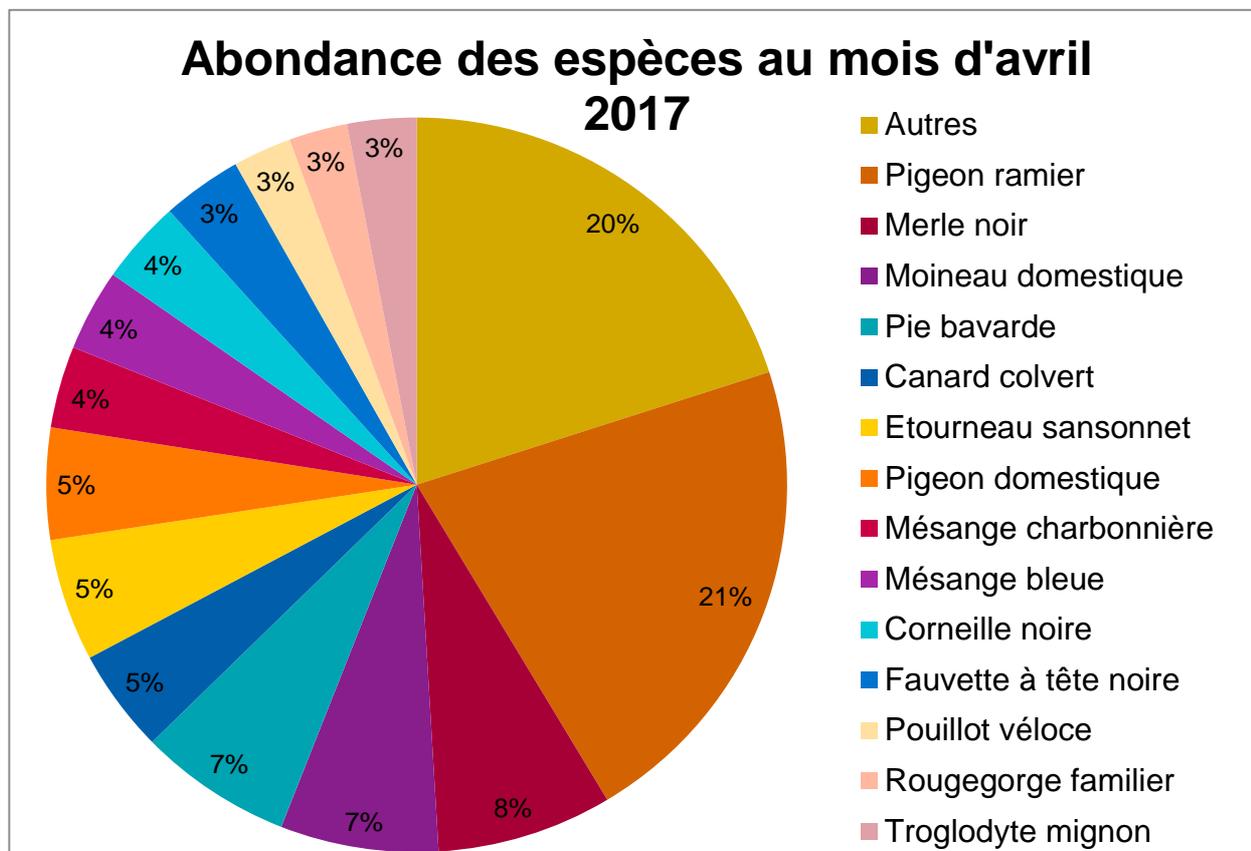
IV. LES RESULTATS

Les données ne constituent pas un inventaire exhaustif de l'avifaune car les observations ne durent que 5 mn sur quelques points d'écoute. Des espèces nicheuses non répertoriées par le protocole sont toutefois bien présentes sur le territoire : le pic noir et la chouette chevêche par exemple.

Le protocole est cependant éprouvé depuis de nombreuses années et il a permis au niveau national des analyses pertinentes sur la diversité et la dynamique des populations.

La liste des espèces observées dans le cadre du protocole est en annexe de ce document.

A. LE MOIS D'AVRIL



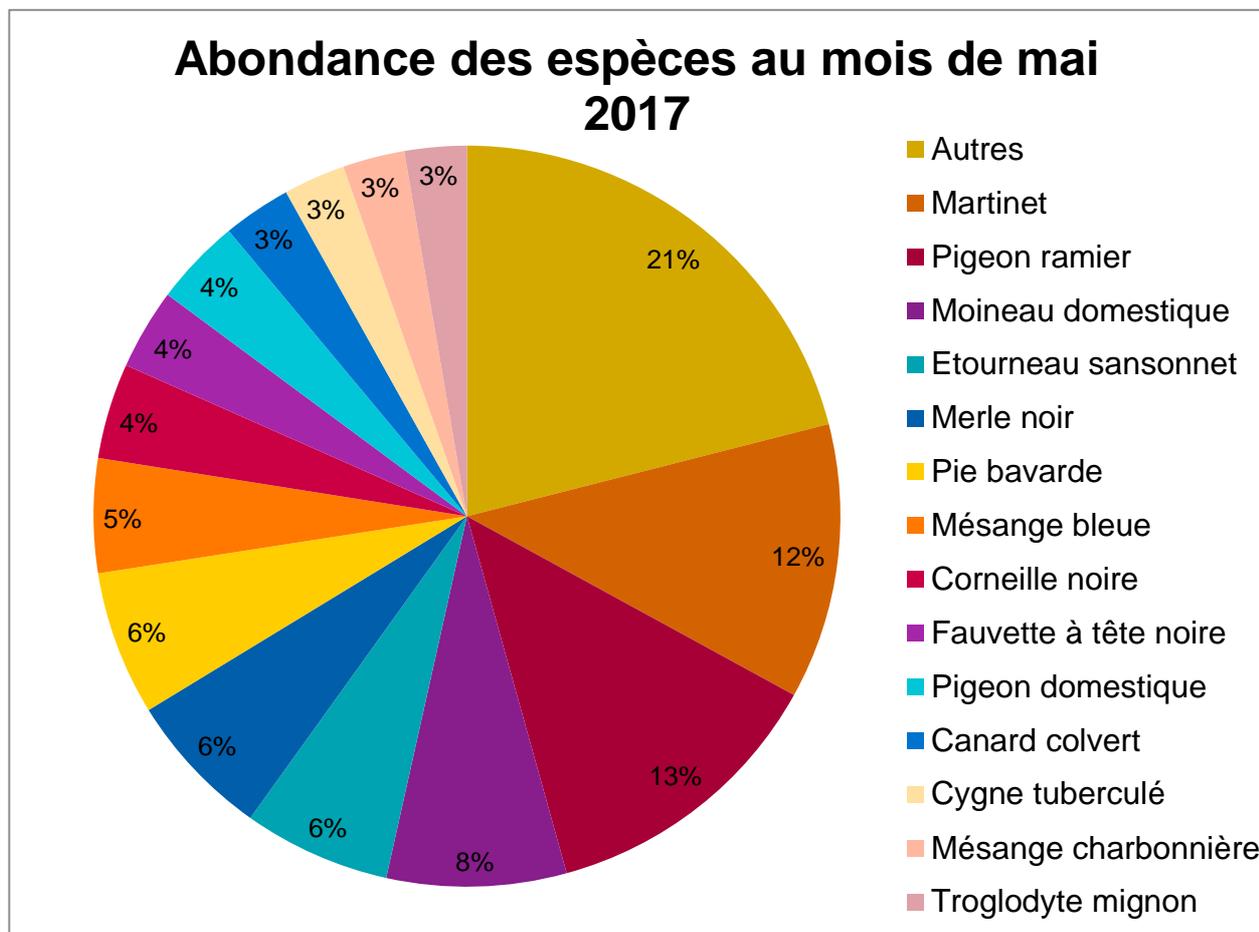
Autres : accenteur mouchet, alouette des champs, bergeronnette grise, bergeronnette printanière, bergeronnette des ruisseaux, bernache du Canada, canard domestique, chardonneret, choucas, grand cormoran, cygne tuberculé, faucon crécerelle, fauvette grisette, foulque macroule, gallinule poule d'eau, geai des chênes, grimpereau des jardins, grive draine, grive musicienne, héron cendré, hirondelle de fenêtre, hirondelle rustique, linotte mélodieuse, martinet, martin pêcheur, mésange huppée, mésange à longue queue, pic épeiche, pic vert, pinson des arbres, roitelet huppé, rossignol philomène, rougequeue noir, rousserolle effarvate, serin cini, tarier pâtre, tourterelle turque, vanneau huppé, verdier d'Europe.

Indicateurs issus de nos relevés :

- Nombre total d'espèces observées en avril : **53**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés d'avril : **18**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois d'avril : **26**
- Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **2**, la linotte mélodieuse et le vanneau huppé
- Nombre de points d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **4**

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)

B. LE MOIS DE MAI



Autres : accenteur mouchet, alouette des champs, bergeronnette des ruisseaux, bernache du Canada, bondrée apivore, buse, chardonneret, coucou, faucon crécerelle, fauvette grisette, foulque macroule, gallinule poule d'eau, geai des chênes, goéland sp, grimpeur des jardins, grive draine, grive musicienne, héron cendré, hirondelle de fenêtre, hirondelle rustique, linotte mélodieuse, mésange huppée, mésange à longue queue, mouette rieuse, perruche à collier, pic vert, pinson des arbres, pouillot véloce, roitelet à triple bandeau, rougegorge familier, rougequeue noir, rousserolle effarvate, serin cini, sitelle torchepot, tarier pâle, tourterelle turque, verdier d'Europe.

Indicateurs issus de nos relevés :

- Nombre total d'espèces observées en mai : **51**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **20**
- Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **21**
- Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **2**, la bondrée apivore et la linotte mélodieuse
- Nombre de points d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **3**

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)



Canard colvert vu sur un chantier à Cergy



Jeune rouge-queue noir à Cergy

Indicateurs de la campagne

Rappel des indicateurs de la campagne 2015

Nombre total d'espèces observées : **60**

Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **19**

Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **29**

Nombre d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : linotte mélodieuse, vanneau huppé et sterne pierregarin : **3**

Nombre de point d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **3**

Rappel des indicateurs de la campagne 2016

Nombre total d'espèces observées : **59**

Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **24**

Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **24**

Nombre total d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **2**, la linotte mélodieuse et le pouillot fitis

Nombre total de points d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **8**

Indicateurs de la campagne 2017

Nombre total d'espèces observées : **61**

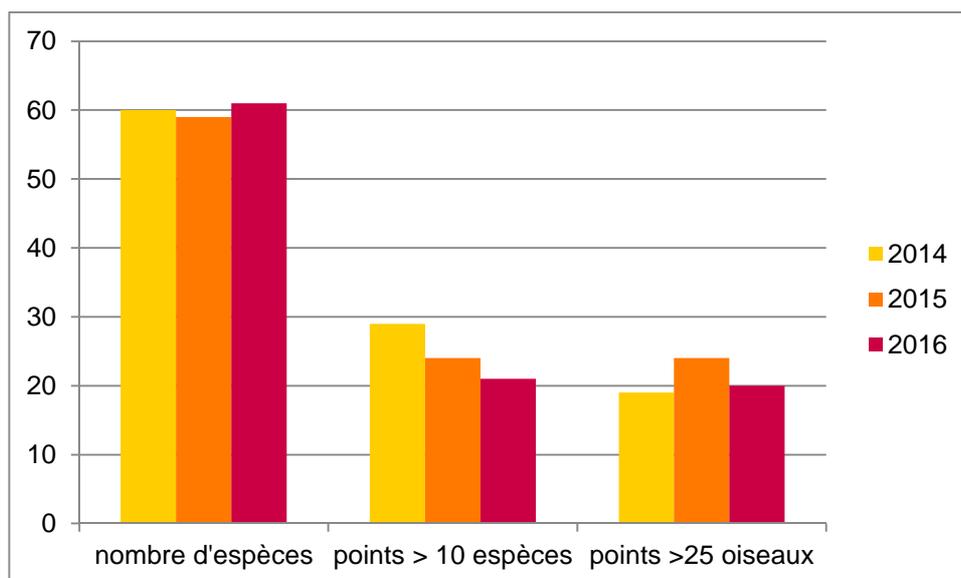
Nombre de points d'observation présentant plus de 25 oiseaux sur les relevés de mai : **20**

Nombre de points d'observation présentant plus de 10 espèces d'oiseaux au mois de mai : **21**

Nombre total d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **3**, la bondrée apivore, la linotte mélodieuse et le vanneau huppé

Nombre total de points d'observation présentant au moins une espèce menacée ou quasi menacée* et présumée nicheuse : **6**

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)



La situation est stable pour l'abondance et la diversité globale, mais nous observons une baisse de diversité sur nos points d'écoute.

V. CONCLUSIONS

Il est intéressant de comparer les résultats de l'agglomération de Cergy-Pontoise avec les résultats à l'échelle régionale. D'autre part, ces données prennent tout leur sens avec la reconduite annuelle des inventaires et permettent d'en apprécier les évolutions.

A. LE CONTEXTE REGIONAL

La « Liste Rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France » est une référence scientifique reconnue, idéale pour comparer nos résultats avec les tendances régionales. Ce document a été rédigé par Natureparif en collaboration avec le MNHN et l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).

En Ile-de-France, sur les 168 espèces d'oiseaux nicheurs recensées, 39 sont menacées, soit un quart du nombre total d'espèces dans la région.

Cette proportion n'est pas différente à l'échelle nationale. C'est au niveau du nombre d'espèces disparues que la différence est sensible. Depuis 1950, 10 espèces sur 151 ont disparu en Ile-de-France (6,6 %), alors que seulement 5 espèces sur 277 ont disparu à l'échelle nationale (1,8 %).

Les grandes tendances de la dynamique des populations de l'avifaune en Ile-de-France se traduisent par :

- Une dynamique négative des espèces spécialistes des milieux agricoles (50% du territoire),
- Une bonne diversité globale des espèces inféodées aux milieux forestiers (25 % du territoire),
- Une dynamique positive pour les espèces spécialistes des milieux bâtis, dû à la densification des zones urbaines (23 % du territoire),

- Une dynamique négative des espèces spécialistes des zones humides et aquatiques (2% du territoire),
- Une dynamique positive des espèces ubiquistes (sans habitat favori), et des espèces opportunistes possédant une grande capacité d'adaptation à un nouveau milieu.

Les pratiques agricoles sont largement responsables de la situation des espèces inféodées à ce milieu. Le changement du paysage agricole (suppression des haies par exemple), la monoculture (qui diminue la variété du milieu) et le recours intensif aux pesticides ont considérablement affecté l'avifaune. La forte régression des surfaces de prairies humides est aussi imputable aux modes de gestion des espaces agricoles. L'urbanisation, par la destruction et la fragmentation des milieux, impacte également les populations d'oiseaux.

B. A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

Une caractéristique commune à l'ensemble des points d'écoute est un bruit de fond permanent et important essentiellement lié au trafic routier et aérien, ainsi qu'aux autres activités humaines (industrielles, de loisirs, commerciales). Ce bruit occasionne probablement un fort dérangement pour certaines espèces oiseaux.

Certains axes routiers très fréquentés en zones boisées sont particulièrement meurtriers pour la faune.



Pic vert percuté par un véhicule sur la RD 203 à Neuville-sur-Oise

Observations d'espèces d'intérêt en 2016

Des espèces nicheuses «vulnérables (VU)» et « quasi-menacées (NT)» :

La linotte mélodieuse (NT) n'a pas confirmé sa progression observée en 2016. La suppression des grandes friches par les travaux d'aménagement en cours et prévus risque fort de faire décliner localement cette espèce.

Le pouillot fitis (NT) n'a pas été revu lors de la campagne 2017 mais nous avons revu le vanneau huppé (VU) (que nous n'avions pas observé en 2016) et nous avons noté la présence d'une bondrée apivore (VU).

Des espèces invasives :

Des espèces invasives ont été observées. C'est le cas de la perruche à collier, qui confirme sa présence sur les carrés Patis et Bois de Cergy. Hors protocole, on sait qu'elle est maintenant régulièrement observée sur l'île de loisirs de Cergy-Pontoise et de nombreux secteurs du territoire (Pontoise, Saint-Ouen l'Aumône, Vauréal).

Deux autres espèces exotiques ont été observées en grand nombre : la tourterelle turque sur les quatre carrés d'écoute, et la bernache du Canada, bien établie à l'île de loisirs.

Autres remarques :

Les petites populations de rousserolles effarvates repérées en 2016 sont toujours bien présentes.

L'évolution par rapport à 2016 et l'examen de la corrélation avec les tendances régionales

Comme les années précédentes, la forte présence du martinet noir, du moineau domestique et du pigeon ramier atteste d'une relative bonne santé des populations d'oiseaux nicheurs des milieux bâtis. Sans surprise, les relevés 2017 sur ces espèces sont en totale concordance avec les tendances franciliennes.

Le merle noir, la pie et la corneille noire font toujours partie des espèces les plus observées sur les deux mois d'étude. Ceci témoigne une nouvelle fois de la bonne dynamique des espèces ubiquistes et opportunistes, qui s'adaptent assez facilement à l'évolution de leur milieu de vie.

D'autre part, la persistance des observations de pics épeiches et d'hirondelles de fenêtre est encourageante. Ces espèces autrefois communes déclinent fortement à l'échelle régionale depuis une dizaine d'années.

Malgré une surface importante de zones humides sur le territoire de l'agglomération, les espèces spécialistes de ces milieux ont du mal à s'implanter durablement. Les nuisances causées par l'activité humaine (très forte fréquentation, bruit,..) et la faible diversité des milieux sont défavorables au développement de l'avifaune.

En ce qui concerne les milieux agricoles, l'utilisation de pesticides, la fragmentation des espaces et l'absence de haies sont néfastes au développement de l'avifaune spécialiste des milieux agricoles, comme l'atteste l'absence des relevés de certaines espèces telles que le busard Saint-Martin, présent à

proximité dans le Vexin français. Les observations sur les quatre carrés de Cergy-Pontoise sont hélas en adéquation avec les analyses régionales. L'alouette des champs dans la plaine maraîchère de Cergy, qui avait déjà été relevée en 2015 et en 2016, est cependant un signe encourageant. Sa présence n'est peut-être pas étrangère à la pratique de l'agriculture biologique par certains exploitants sur ce secteur.

C. DES PISTES D' ACTIONS FAVORABLES A L'AVIFAUNE

La généralisation de la gestion différenciée des espaces verts et leur conduite en zéro phyto sont incontestablement favorables à des espèces granivores comme le chardonneret, à condition de pratiquer de vraies fauches tardives.

Sans doute, l'extension des espaces agricoles voués à l'agriculture biologique et la plantation de haies auraient des effets positifs sur les espèces spécialistes de ces milieux.

D'autre part, compléter les corridors écologiques permettrait de diminuer la fragmentation des espaces, et de réduire l'isolement de certaines populations d'oiseaux.



reproduction du cygne tuberculé à Cergy (parc François-Mitterrand)

VI. ANNEXE

Liste des 61 espèces rencontrées dans le cadre du STOC-EPS 2017

Accenteur mouchet	Grimpereau des jardins	Roitelet à triple bandeau
Alouette des champs	Grive draine	Roitelet huppé
Bergeronnette grise	Grive musicienne	Rossignol philomène
Bergeronnette printanière	Héron cendré	Rougegorge familier
Bergeronnette des ruisseaux	Hirondelle de fenêtre	Rougequeue noir
Bernache du Canada	Hirondelle rustique	Rousserolle effarvate
Bondrée apivore	Linotte mélodieuse	Serin cini
Buse	Martinet	Sitelle torchepot
Canard colvert	Martin-pêcheur	Tarier pâtre
Canard domestique	Merle noir	Tourterelle turque
Chardonneret	Mésange bleue	Troglodyte mignon
Choucas	Mésange charbonnière	Vanneau huppé
Corneille noire	Mésange huppée	Verdier d'Europe
Coucou	Mésange à longue queue	
Cygne tuberculé	Moineau domestique	
Etourneau sansonnet	Mouette rieuse	
Faucon crécerelle	Perruche à collier	
Fauvette à tête noire	Pic épeiche	
Fauvette grisette	Pic vert	
Foulque macroule	Pie bavarde	
Gallinule poule d'eau	Pigeon domestique	
Geai des chênes	Pigeon ramier	
Goéland sp	Pinson des arbres	
Grand cormoran	Pouillot véloce	